



L'Actu

CAHAGNAISE

Lettre d'information municipale

N° 225

Mai / Juin 2024

SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Les actus municipales
- Les infos municipales
- Le mot des Assos

HORAIRES

Lundi : 9h – 12h
Mardi : 9h – 12h
et 16h – 19h
Jeudi : 9h – 12h
Vendredi : 9h – 12h

ADRESSE

6 route d'Aunay S/ Odon
14240 CAHAGNES

CONTACTS

Téléphone :
02.31.77.58.46
Email :
mairie@cahagnes.fr
Facebook :
Mairie de Cahagnes
Site internet :
www.cahagnes.fr

NUMÉROS D'urgences

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
Urgences médicales : 15
SOS violences
conjugales : 39.19
Infos COVID : 116.117

Le Mot du Maire

Chères Cahagnaises, chers Cahagnais,

Les commémorations du 80^{ème} anniversaire du Débarquement en Normandie ont animé notre territoire et le tourisme mémoriel est en constant développement. Nos associations ont participé activement aux différentes animations et je les remercie pour leur implication, vous découvrirez quelques photos en pages suivantes. D'autres évènements sont encore programmés dans les mois prochains (voir agenda ci-après).

N'oubliez pas le traditionnel rendez-vous pour la cérémonie commémorative au Mondant à laquelle vous êtes chaleureusement conviés le dimanche 28 juillet. Cette année des descendants du Lieutenant James Marshall Cornwall nous font l'honneur de leur présence ainsi que des membres de son régiment. Ce sera également l'occasion de rendre un hommage particulier aux 45 victimes civiles de ce conflit avec des affichettes réalisées par nos scolaires.

Les élections européennes qui se sont déroulées le 9 juin ont réuni 56,22% de votants. Les prochaines échéances électorales pour les législatives anticipées ont été fixées au **30 juin et 7 juillet 2024** suite à la dissolution de l'Assemblée nationale par le Président de la République. Celles-ci se dérouleront à la **salle Edeline**.

Vous trouverez dans ce bulletin, un appel à manifestation d'intérêt pour l'animation du plan d'eau de la vallée de Craham, les candidatures sont à adresser à la mairie.

Suite à la décision prise lors du conseil municipal de février, le logement communal route de Sept Vents est mis en vente, celle-ci a été confiée à l'agence Safti.

Pour la rentrée prochaine, nous recherchons d'ores et déjà des bénévoles pour organiser une aide aux devoirs et des animations sur la pause méridienne des élèves de l'école primaire. Si vous avez un peu de votre temps à consacrer aux enfants, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.

Les activités du jeudi après-midi avec le programme Solidarité seniors d'UnisCité ont pris fin le 30 mai dernier et reprendront en novembre. Afin de répondre au mieux à vos attentes, vous pourrez déposer le questionnaire anonyme ci-joint à la mairie.

Enfin, de nouveaux actes d'incivilité nous ont été signalés dans le cimetière et nous condamnons fermement les vols perpétrés. Nous déplorons de tels agissements irrespectueux et douloureux pour les victimes. Restons attentifs et vigilants.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Guillaume DUJARDIN

Vos référents communaux :

Voirie : Guillaume DUJARDIN Tél : 06.81.64.06.23
Eau : Jean Marie MAHIEU..... Tél : 06.29.70.82.46
Électricité : Sébastien KOSLOFF Tél : 06.62.54.02.25
Logements communaux : Pascale GASNIER-MENANTEAU..... Tél : 06.08.07.39.70
Groupe scolaire : Mme Karine FRANÇOIS Tél : 06.58.66.82.87
Frelons asiatiques : M. Philippe LEMARDELÉ Tél : 06.19.33.01.80

RÉUNION DE CONSEIL DU 14 MAI 2024

Étaient présents : M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÊQUE, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Céline MATHELIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANCOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Sébastien KOSLOFF et Mme Hélène MOREAU, conseillers municipaux ;

Étaient absents et excusés :

M. Jean Marie MAHIEU a donné pouvoir à Mme Catherine MOUTEL,
M. Antoine HAY a donné pouvoir à Mme Sandra LEMARCHAND.

Était absent : M. Frédéric THOMASSE.

RÉUNION DE CONSEIL DU 13 JUIN 2024

Étaient présents : M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÊQUE, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANCOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Jean Marie MAHIEU, M. Antoine HAY, M. Sébastien KOSLOFF et Mme Hélène MOREAU, conseillers municipaux ;

Était absente et excusée : Mme Céline MATHELIER a donné pouvoir à Mme Emmanuelle BEIGNON.

Était absent : M. Frédéric THOMASSE.

JURY D'ASSISES 2025

Le tirage au sort des jurés 2025 a été effectué et 3 habitants de la commune ont été désignés. Ils ont reçu un courrier les informant de la procédure à suivre.

AMÉNAGEMENT DU BOURG

Validation de la phase Avant-Projet :

La version N°4 du plan avant-projet a été présentée aux membres du conseil municipal le 14 mai 2024 ainsi que l'estimation des travaux correspondants.

Les entrées de bourg seront identifiées par un marquage au sol et des chicanes pour casser la vitesse sur la RD54. (Un nouveau parking pourrait être créé au cimetière avec une nouvelle entrée piéton). Des espaces verts remplaceront les places de stationnement actuelles.

Un passage surélevé au carrefour des écoles viendra renforcer la sécurité et des places de stationnement seront matérialisées sur la RD54 ainsi que la création de jardins de pluie pour la récupération d'eaux pluviales.

Le placement des arrêts de bus a été acté par la Région. Suppression d'un arrêt de bus aux écoles pour n'en garder qu'un dans le bourg (église). Le stationnement des bus scolaires sera rue Alphonse Allais.

Création d'une voie nouvelle derrière le presbytère pour accéder à la place des fêtes et la salle Edeline. Plus de passage de voitures devant la salle pour une meilleure sécurité des utilisateurs, seulement accès aux riverains pour leur garage.

Matérialisation des places de stationnement le long de l'église et mise en conformité du trottoir en pied de talus pour raison de sécurité. Le nombre de places de stationnement ne sera pas impacté.

Les canalisations d'eaux pluviales étant très vétustes et sous-dimensionnées dans le centre bourg, le changement de diamètre va être nécessaire, ce qui obligera à casser une partie de l'existant déjà rénovée en 2014. Les études montrent que les canalisations d'eaux pluviales de la partie Nord et Sud sont vétustes et doivent être rénovées. L'obligation de modifier les canalisations augmente le coût du projet de 290000 € HT.

Des noues sont proposées sur le terre-plein central (à valider) et un emplacement est prévu pour un food-truck.

Sur la sortie de bourg, une place « arrêt minute » sera prévue au niveau du puits communal.

Les lignes blanches sur les routes seront fluorescentes.

Les travaux se feront par tranche.

Tranche ferme : entrée nord, entrée sud et rue Alphonse Allais (1 078 683,80€).

Coût estimé sur l'ensemble des travaux (tranche ferme et tranche optionnelle) : 1 916 032,76 € HT.

Les espaces verts et le mobilier sont inclus dans le coût total.

Tranche optionnelle : complexe sportif, friche industrielle, place des fêtes, salle Edeline...

Le Département interviendra à hauteur de 250 417 € en prenant en charge le tapis d'enrobé.

La durée des travaux sera entre 6 à 8 mois environ. Les choix pour les revêtements et les aménagements seront vus en phase projet. La réutilisation des blocs de granit sera également étudiée.

Une réunion publique sera programmée le mardi 17 septembre prochain à 19h00 à la salle polyvalente.

L'avant-projet doit être validé pour pouvoir passer en phase projet : adopté par 14 voix « Pour ».

ÉCOLES

Convention de restauration avec la société CONVIVIO RCO :

La convention pour la fourniture de repas à la cantine scolaire arrive à échéance le 31/08/2024. Un nouveau projet de convention a été proposé pour la période du 01/09/2024 au 31/08/2025 avec 2 prestations possibles :

Dénomination	Montant HT	TVA	Montant TTC
Repas enfant simple	2,8400 €	5,5 €	2,9962 €
Repas enfant intégrant loi EGALIM	3,0600 €	5,5 %	3,2283 €

Une réflexion va être menée sur la périodicité du repas végétarien qui rencontre peu d'adhésion auprès des élèves. Le prestataire va livrer les plats dans des contenants en inox et non plus dans des barquettes en plastiques génératrices de beaucoup de déchets.

Pour l'instant, le choix majoritaire (12 voix pour) se porte sur le repas enfant simple avec un produit bio par semaine contre le repas intégrant la loi EGALIM (2 voix pour).

L'augmentation de 7 centimes par repas ne sera pas répercutée aux parents mais prise en charge par la collectivité. Le tarif de la cantine reste donc inchangé pour la rentrée prochaine.

Personnel

Création d'un emploi non permanent de 9,82/35^{ème} d'adjoint d'animation et de surveillance des enfants pendant la pause méridienne ainsi que d'aide à l'enseignement du sport du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025.

Adopté à la majorité.

SALLE POLYVALENTE

Acquisition de matériels

Suite à la visite annuelle en date du 12 avril 2024 pour le contrôle des équipements de cuisine de la salle polyvalente, certains matériels doivent être changés rapidement car ils sont vieillissants (+ de 25 ans), ne fonctionnent plus correctement et sont vétustes.

Les équipements concernés sont l'armoire frigorifique 2 portes, le lave-vaisselle, le piano 4 feux, les grilles pour l'armoire frigorifique 1 porte.

Remplacement des équipements adopté par 14 voix Pour - montant du devis : 13 408,80 € TTC (entreprise TOULORGE).

VALLÉE DE CRAHAM

Location du chalet

Suite à l'obtention du label Village d'avenir, la commission Plan d'eau s'est réunie à plusieurs reprises pour concevoir une convention d'occupation du chalet. Il a été proposé de créer un tarif de location. Un contrat ainsi qu'un règlement intérieur en fixent l'utilisation.

Privatisation du chalet incluant :	
Consommations eau, électricité, accès aux sanitaires et local technique	
Associations hors commune, entreprises ou EPCI (hors PBI)	50€/jour
Particuliers	Non disponible

Les associations de la commune et les services de PBI bénéficient gratuitement du chalet sur réservation.

Les entreprises de la commune pourront bénéficier de la première location de l'année gratuite.

2 référents sont désignés : Mickaël HAUSSIN (titulaire), Hélène MOREAU (suppléante).

Se reporter à « l'appel à manifestation d'intérêt » ci-après.

Adopté par 11 voix Pour, 2 abstentions (Emmanuelle BEIGNON, Céline MATHELIER) et 1 opposition (Karine FRANCOIS).

PBI

Compétence « Enseigne et publicité » :

Depuis le 1er janvier 2024, les maires sont compétents pour assurer la police de la publicité sur leur territoire, jusqu'au 30 juin 2024.

À partir du 1er juillet 2024 cette compétence revient au président de l'Intercom si les communes ne se manifestent pas.

La commune de Cahagnes souhaite garder cette compétence, tout en sachant que les services instructeurs de PBI seront garants et apporteront leur point de vue juridique, comme c'est le cas pour les dossiers d'urbanisme. Un courrier sera donc fait en ce sens auprès de PBI.

ENVIRONNEMENT

Village fleuri

Le département du Calvados organise un concours départemental « Villes et villages fleuris ».

Le but est d'offrir un cadre agréable aux habitants et aux touristes et de préserver l'environnement. Village fleuri est une attractivité supplémentaire et le label aiderait à la communication. Notre commune est concernée par cet aspect dans la mesure où nous avons des bâtiments recevant du

public et des particuliers qui participent déjà à l'embellissement. Ce concours permettrait une reconnaissance du travail des agents ; de plus les acteurs touristiques y adhèrent également. Un inventaire de tous les espaces verts, massifs, plan de fleurissement doit être réalisé la 1ère année. L'inscription est gratuite.

Les référents de ce projet seront Philippe LEMARDELÉ et Georges LÉVÊQUE.

2ème quinzaine de juillet : passage du jury départemental pour les communes non labellisées. En septembre-octobre, convocation des référents du projet pour avoir les résultats et des conseils. Il est proposé que la commune dépose sa candidature pour le concours 2024.

Adopté par 12 voix Pour – 2 abstentions (Emmanuelle BEIGNON et Céline MATHELIER).

CCAS

Dates à retenir

Notre traditionnel repas pour nos aînés de 67 ans et plus aura lieu le dimanche 13 octobre à la salle polyvalente. Les conjoints n'ayant pas l'âge requis, peuvent participer au repas en payant leur part de 25 €. Cette somme sera à déposer à la mairie, par chèque, lors de l'inscription.

Vous pouvez dès maintenant vous y inscrire en contactant le secrétariat de mairie.

Les Infos

MUNICIPALES

ÉLECTIONS

Pour les élections européennes 610 électeurs se sont déplacés. Une équipe d'élus et un bénévole ont assuré la tenue du bureau de vote.



Résultats par tête de liste	Cahagnes % des voix	Élus (France)
Jordan BARDELLA Liste du Rassemblement National	38,87%	30 élus
Valérie HAYER Liste Ensemble	14,55%	13 élus
Raphaël GLUCKSMANN Liste d'union à gauche	11,99%	13 élus
Marie TOUSSAINT Liste Les Ecologistes	6,85%	5 élus
François-Xavier BELLAMY Liste des Républicains	6,16%	6 élus
Manon AUBRY Liste de La France insoumise	4,45%	9 élus
Jean LASSALLE Liste divers droite	3,94%	
Hélène THOUY Liste Divers	2,91%	
François ASSELINEAU Liste Divers	2,57%	
Marion MARÉCHAL Liste Reconquête !	2,40%	5 élus
Léon DEFFONTAINES Liste du Parti communiste français	1,54%	
Florian PHILIPPOT Liste d'extrême droite	1,03%	

Jean Marc GOVERNATORI Liste écologiste	0,86%	
Nathalie ARTHAUD Liste d'extrême-gauche	0,51%	
Marine CHOLLEY Liste écologiste	0,34%	
Yann WEHLING Liste écologiste	0,34%	
Caroline ZORN Liste Divers	0,17%	
Michel SIMONIN Liste d'extrême-gauche	0,17%	
Selma LABIB Liste d'extrême-gauche	0,17%	
Guillaume LACROIX Liste divers gauche	0,17%	

Pour le prochain scrutin des législatives anticipées, le 1er tour aura lieu le **30 juin** et le 2ème tour le **7 juillet**. Le bureau de vote situé **salle Edeline** sera ouvert de 8h à 18h.

La présentation de la carte d'identité est obligatoire et la carte d'électeur est facultative.

VOTER PAR PROCURATION :

Il existe trois manières différentes d'obtenir une procuration :

- **La démarche classique du formulaire papier** suppose d'utiliser le formulaire Cerfa 14952*03. Attention, il est nécessaire pour remplir ce formulaire de connaître son numéro national d'électeur ainsi que celui de la personne à qui l'on souhaite confier la procuration. Ce numéro figure sur les cartes électorales. Une fois rempli, ce formulaire doit être apporté dans une gendarmerie ou un commissariat de police.

- **Deuxième : la démarche semi-dématérialisée** via le site maprocuration.gouv.fr. Pourquoi semi-dématérialisée ? Parce qu'une partie de la démarche se fait en ligne et une partie de façon physique. Dans ce cas, l'électeur (toujours muni de son numéro national d'électeur et de celui de son mandataire) effectue la demande de procuration en ligne. Puis il se rend dans un commissariat ou une gendarmerie, muni de ses papiers d'identité, afin de faire vérifier celle-ci. Si tout va bien, l'agent valide la demande sur un portail spécifique et à partir de ce moment, le reste de la procédure est automatisé : la demande est transmise au REU (répertoire électoral unique), qui se charge de faire les vérifications nécessaires, transmet la demande à la commune d'inscription du mandant et met à jour la liste électorale de cette commune en conséquence.

- Reste enfin **la procédure totalement dématérialisée**, utilisée pour la première fois lors des élections européennes et reconduite pour ce scrutin. Cette procédure s'appuie sur le dispositif France identité. Une personne, ayant fait certifier son identité via ce dispositif, peut effectuer sa demande de procuration 100 % en ligne.

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Redonner vie à la Vallée de Craham en s'appuyant sur les forces vives du territoire :

Les élus de la commune de Cahagnes souhaitent que la vallée de Craham retrouve une attractivité qui profite à tous. Aussi, nous avons le plaisir de vous inviter à contribuer activement à la valorisation de notre patrimoine naturel qui mérite toute notre attention et notre enthousiasme.

Nous sommes à la recherche d'acteurs locaux - associations locales, commerçants - désireux d'organiser des événements qui reflètent l'esprit de notre territoire : manifestations culturelles, compétitions sportives, ou encore repas conviviaux, valorisation de nos produits du terroir... Ces événements joueront un rôle crucial dans l'animation de la vallée de Craham, attirant à la fois les membres de notre communauté et les visiteurs de l'extérieur, tout en boostant notre économie locale.

Comment participer ?

Si votre association/établissement souhaite organiser un événement, veuillez soumettre une proposition détaillée à la mairie. Votre proposition doit inclure le type d'événement envisagé, les

besoins logistiques, les dates souhaitées, et comment l'événement pourrait bénéficier à la communauté et au site.

Pourquoi participer ?

C'est une occasion unique de montrer la vitalité de notre communauté, de partager nos passions et de renforcer nos liens, tout en faisant découvrir à tous la beauté et la richesse de la vallée de Craham.

Chaque événement sera une vitrine de ce que notre commune et ses habitants ont de meilleur à offrir.

Nous comptons sur votre engagement et votre créativité pour faire de cette initiative un succès retentissant. Ensemble, faisons rayonner Cahagnes et rendons notre site naturel plus vivant et accueillant que jamais.

Pour toute question ou pour discuter de votre projet, n'hésitez pas à contacter la mairie. Nous sommes là pour vous soutenir dans cette démarche enrichissante.

Avec toute notre considération et en attente de vos passionnantes contributions.

COMMÉMORATIONS

Cérémonie du 8 mai : commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

La cérémonie nationale a eu lieu en présence de membres des anciens combattants, de quelques habitants, d'élus du conseil municipal de Cahagnes et des communes voisines ainsi que du conseil municipal des jeunes qui ont procédé à la lecture du nom des morts pour la France.

Il n'y a pas eu de messe cette année en raison de celle de la fête de l'Ascension le lendemain.



Les cloches de la liberté le 6 juin



A 19h44, pendant 6 minutes les cloches de l'église ont retenti en hommage à l'annonce de la libération il y a 80 ans.

AGENDA 80ème

MOIS	DATE/HORAIRE	EVENEMENT
Juillet	6 juillet à 15h	Goûter témoignage sur l'Exode à la salle polyvalente Débat avec Jacqueline THERIN
	6 juillet à 17h	Projection du film documentaire « Le chemin de l'Exode, de Cahagnes à Neuvy en Mauves, été 1944 » à la salle polyvalente
	27 et 28 juillet	Exposition « les civils en 1944 » et véhicules militaires Salle Edeline

	27 juillet à 14h30	Exposé sur la bataille et la destruction de Cahagnes à la salle Edeline
	28 juillet à 10h30	Messe avant la cérémonie au Mondant
	28 juillet à 11h30 Cimetière du Mondant	Hommage au lieutenant Cornwall en présence de membres de sa famille et de son régiment Hommage aux victimes civiles Vin d'honneur sur place
Août	10 août de 9h30 à 18h	Visite guidée en car sur l'opération de la Percée du Bocage, cheminement de la XXXe armée S'inscrire auprès de l'ACHC
Octobre	6 octobre à 11h Vallée de Craham	Inauguration de la stèle commémorative sur le crash du B 17 en octobre 1943 Hommage aux helpers
Novembre	11 novembre à 10h30	Messe avant la cérémonie commémorative en présence des communes de St-Pierre du Fresne, Les Loges et Brémoy
	11 novembre à 11h30	Cérémonie officielle au monument aux morts

UNE SÉNATRICE À CAHAGNES

Visite de la sénatrice Corinne Féret, le 6 mai dernier pour un moment d'échanges sur nos projets.

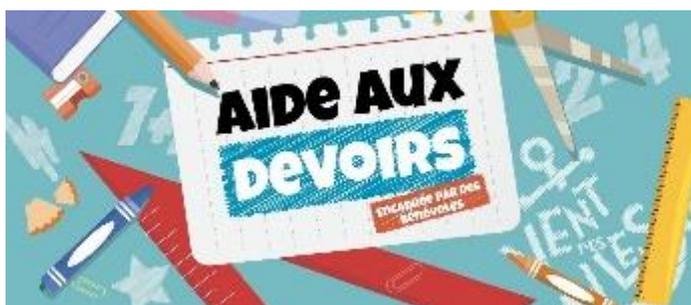


APPEL AU VOLONTARIAT

Pour la rentrée de septembre, nous recherchons des bénévoles pour :

- proposer des activités aux enfants sur le temps du midi,
- une aide aux devoirs deux jours par semaine.

Si vous êtes intéressés, merci de vous manifester auprès du secrétariat de mairie avant le 01 août 2024.



FRELONS ASIATIQUES

Le Conseil Départemental du Calvados continue d'accompagner financièrement les communes pour la destruction des nids secondaires, cependant sa participation a diminué.

Hauteur du Nid	Participation du Département
Nid < 10 m	17 €
10 m < Nid < 25 m	22 €
Nid > 25 m	30 €

La commune prend en charge le reste de la facture.



SIGNALEZ LES NIDS SECONDAIRES.

Vous avez repéré un nid secondaire de frelons asiatiques :

- N'intervenez pas vous-même. Il est fortement conseillé de rester à l'écart, la destruction du nid secondaire doit être réalisée par un professionnel.

- **Votre première démarche** : contacter le secrétariat de mairie au 02.31.77.58.46 pour signaler le nid.

Indiquer vos coordonnées ainsi que la localisation précise du nid, la hauteur, son support, sa taille.

Il est inutile de signaler l'observation d'un seul frelon asiatique, sans avoir localisé son nid.

- M. LEMARDELÉ ou M. HAUSSIN, conseillers municipaux, interviendront sur place pour vérifier qu'il s'agit bien de frelons asiatiques. Dans ce cas, le nid sera ensuite signalé à la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles).

- La FREDON mandatera un désinsectiseur pour la destruction du nid. Vous n'aurez rien à payer.

L'Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Ce service permet aux habitants lors de leurs absences prolongées de demander la surveillance de leur domicile par l'organisation de patrouilles de gendarmerie, de jour comme de nuit, afin de lutter contre les cambriolages et d'être prévenu en cas d'anomalie.

L'inscription peut se faire tout au long de l'année, même hors des vacances scolaires.

Quand faire l'inscription ? Entre 45 jours et jusqu'à la veille du départ.

Comment faire ma démarche ?

1 Je me rends sur le site :

<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/operation-tranquillite-vacances>

2 Je m'identifie grâce à **France Connect**.

3 Je complète le **formulaire en ligne**.

À l'issue de votre inscription, vous recevrez un récépissé de votre demande par courriel ainsi qu'un formulaire reprenant toutes les informations communiquées.

Si je le souhaite, je peux toujours faire mon inscription dans **une brigade de gendarmerie**.

Pour m'inscrire sur place, j'ai besoin de ma **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile**.

Je conserve le **récépissé** de demande d'inscription.

À savoir

Si vous devez modifier votre inscription (durée d'absence, adresse), même si celle-ci a été réalisée en ligne, vous devrez vous rendre dans une brigade de gendarmerie du ressort de votre domicile.

Un conseil avant votre départ : N'indiquez pas vos dates de départ sur les réseaux sociaux !



La dernière séance pour Eva, Jade et Margot a eu lieu le 30 mai dernier et s'est clôturée par un goûter convivial. Leur mission a eu pour objectif de lutter contre l'isolement, de créer du lien intergénérationnel et de permettre l'organisation d'activités collectives le jeudi après-midi de novembre à mai.

L'ensemble des participants qui ont apprécié ces moments pour se retrouver et les membres du CCAS remercient ces jeunes en service civique pour leur gentillesse, leur sourire et leur bonne humeur.



« Liliane a apprécié ces moments pour se retrouver autour de jeux ainsi que la gentillesse des jeunes filles sympathiques et toujours à l'écoute ».

« Bernard, nouveau venu sur notre commune, a fait la connaissance de gens agréables, son seul regret : le manque de joueurs de belote pour faire une autre équipe certains jours ».

UnisCité est d'accord pour reconduire cette opération à la rentrée prochaine avec de nouveaux candidats. N'hésitez pas à exprimer vos attentes en retournant le sondage ci-dessous à la mairie **avant le 30 septembre 2024.**

✂-----

ACTIVITÉS SENIORS - SAISON 2024-2025

QUESTIONS	OUI	NON
Etes-vous intéressé(e) par les activités collectives proposées le jeudi après-midi ?		
Le rythme 1 fois toutes les 2 semaines est-il suffisant ? (* Si non lequel souhaitez-vous ?		
Les horaires de 14h à 16h45 vous conviennent-ils ? (* Si non lesquels souhaitez-vous ?		
Seriez-vous d'accord pour commencer avant 14h pour permettre 3 heures d'activités ? (de 13h45 à 16h45)		
Souhaitez-vous d'autres activités en plus des jeux de société ? (* Si oui lesquelles souhaitez-vous ?		
Avez-vous besoin de moyen de transport ?		
Etes-vous intéressé(e) par des visites individuelles à domicile ?		
(* Vos observations :		

Le mot des assos

Amicaledela gym volontaire de Cahagnes



Une vingtaine d'adhérents se sont réunis pour leur repas annuel à Torigny les Villes dans une chaleureuse ambiance. Les cours de gym douce sont donnés tous les mardis de 10h à 11h30 au gymnase intercommunal de Cahagnes. Les prochaines sorties de l'association auront lieu à Jersey en juin et un déjeuner spectacle à Luc sur Mer en novembre. Vous pouvez nous rejoindre en contactant Mme Malherbe au 06.86.45.00.71 ou Mme Le Roux au 06.59.65.60.26

Anciens Combattants

L'UNC Cahagnes a profité de la cérémonie commémorative du 8 mai dernier pour inaugurer l'exposition photographique « Cahagnes en 1944 », réalisée avec l'aide précieuse de l'ACHC que nous remercions sincèrement.

Le 7 juin, nos porte-drapeaux ont répondu présents lors du passage de l'accueil d'une délégation anglaise de 7 cyclistes de la Légion Royal Britannique Visitors, au cimetière du Mondant (RBL CYCLISTS NORMANDY 80), où ils sont venus déposer une couronne sur la tombe du Lieutenant James Marshall Cornwall et dire quelques mots.

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 28 juillet pour la cérémonie traditionnelle de la libération de Cahagnes.

unccahagnes@gmail.com



ACHC



Notre association remercie l'école de musique de Pré Bocage intercom pour le concert du 8 juin à Aunay-sur-Odon, qui a fait découvrir à près de 200 personnes les musiques et chants enregistrés pour accompagner notre film-documentaire sur l'Exode de Cahagnes.

Nous vous convions tous à sa projection le **6 juillet 2024 à 17h** dans la salle polyvalente.



L'association Culture & Histoire de CAHAGNES
Présente

Le Chemin de l'Exode

de Cahagnes à Neuvy-en-Mauges, été 1944



Un film documentaire
raconté par les habitants de CAHAGNES et NEUVY-en-MAUGES
Réalisation Grégoire ROCQUELIN

Séance le samedi 6 juillet 2024 à 17h00
Salle polyvalente de CAHAGNES



Pour compléter notre exposition sur les civils en 1944 de fin juillet, nous recherchons des photos de l'époque du château d'Aubigny ainsi que des objets pour décorer la salle Edeline.

Vous pouvez nous contacter au 07.50.99.19.18 ou assoculturehistoirecahagnes@gmail.com

Pour suivre notre actualité vous pouvez consulter : www.cahagneshistoireasso.fr ou nous suivre sur notre page Facebook ACHC.

Georges LÉVÊQUE, Président de l'ACHC.

Le Comité de Jumelage Cahagnes – Horsted Keynes

A l'occasion de la commémoration du 80^{ème} anniversaire du D Day, le comité de jumelage de Cahagnes a souhaité rendre hommage aux soldats qui ont libéré la France, mais aussi aux personnes désormais très âgées qui ont vécu cette période difficile.

Nous avons ainsi organisé pour remercier Madame THERIN, un petit flash mob dansant sur la chanson des années 40 : « Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux »

Cette journée a aussi permis de partager avec environ 200 personnes une soirée sur le thème « Pub and Freedom », dans la salle polyvalente transformée pour l'occasion en pub avec décoration et ambiance d'après-guerre. Cette soirée nous a apporté beaucoup de satisfaction.

Il est dans la nature du comité de jumelage d'être ouvert depuis plus de 50 ans aux échanges amicaux avec les habitants de Horsted-Keynes.

Mais nous avons aussi le souci de participer à renforcer les liens avec les multiples associations et habitants de Cahagnes et des environs. C'est pourquoi nous tenons à remercier les différentes associations qui nous ont aidé, à savoir :

- L'APE de CAHAGNES qui nous a prêté des jeux et un magnifique fauteuil.

- Le Comité des fêtes qui a laissé en place les fanions qui se sont parfaitement accordés avec nos drapeaux.
 - Le baby-foot prêté par le club de foot a légalement été une bonne attraction.
- Merci à tous de vos présences.

Cette recherche du « Vivre Ensemble » nous conduit à organiser d'autres manifestations ouvertes à toutes et tous :

- Green man's Day dans le bourg de CAHAGNES, le 14 septembre prochain.
- Soirée Beaujolais et planche de charcuterie, le vendredi 22 novembre 2024.

Nous vous souhaitons un bel été et espérons vous retrouver nombreux à la rentrée.

Le Comité de jumelage Guillaume de CAHAGNES.



Association des Parents d'Élèves

Que dire avant ce départ de grandes vacances... à part **MERCI**.

Toute l'équipe de l'Association des Parents d'Elèves des écoles de Cahagnes vous remercie d'avoir participé aux actions proposées par l'association durant l'année scolaire qui vient de s'écouler.



Cahagnais, Cahagnaises, amis, familles des écoles, partenaire de la tombola, **MERCI** pour votre participation à la kermesse et à l'Apéro au concert du 21 juin dernier. Quel plaisir d'avoir pu amuser petits et grands.

MERCI aux bénévoles d'un jour, le corps enseignant, parents d'élèves, familles d'élèves et au gâteaux cuisinés sans qui cette journée n'aurait pu avoir lieu.

MERCI aux différentes associations de Cahagnes pour l'entraide apportée tout au long de cette année scolaire : l'AS Cahagnes, le Comité de Jumelage, le Comité des Fêtes...

Une pensée également à la mairie et au personnel pour son temps accordé, **MERCI**.

MERCI aux maîtres, maîtresses pour leurs disponibilités et aux directrices des écoles de Cahagnes pour leur collaboration tout au long de cette année scolaire.

Tous les bénéfices des différentes actions de l'année 2023/2024 seront reversés aux écoles pour les projets pédagogiques de l'année 2024/2025. La somme exacte sera connue lors de l'Assemblée générale le 13 septembre prochain.

Nous vous souhaitons de belles vacances d'été.

Nous vous donnons rendez-vous au mois de septembre, reposez et en forme pour une nouvelle année scolaire.

Les membres de l'APE de Cahagnes.

PBI



FESTIVAL Les Pieds dans les étoiles

Juillet sonne la fin de la saison culturelle dans le Pré-Bocage. C'est aussi l'occasion, pour le festival des arts de la rue « Les pieds dans les étoiles » de faire son grand retour à Les Monts d'Aunay (Le Plessis-Grimoult) !

Rendez-vous les **6 et 7 juillet** prochain pour un week-end d'évasion et de spectacles, qui animera les rues de la commune.

C'est un week-end de fête durant lequel le public sera invité à danser, rêver et rire au rythme des représentations. Sur deux jours, dès 14h30, les spectacles se multiplieront pour le plus grand plaisir des petits comme des grands.

Tarif : 10 spectacles gratuits et 2 spectacles sous chapiteau payants (8€/adulte et 5€/enfant).

Renseignements et réservation :

Service culture et patrimoine de Pré-Bocage Intercom [02 31 77 57 48](tel:0231775748) – resp.culture@pbi14.fr - <https://www.prebocageintercom.fr/agenda/les-pieds-dans-les-etoiles/>